

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : EEZYM - SPRAY LIQUIDE VAISSELLE  
Code du produit : LIQ2024  
Type de produit : Détergent

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public  
Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

REALCO S.A.  
Avenue Albert Einstein, 15  
B-1348 Louvain-la-Neuve - Belgium  
T +32 (0)10 45 30 00 - F +32 (0)10 45 63 63  
[info@realco.be](mailto:info@realco.be) - [www.realco.be](http://www.realco.be)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Int+32-70-245.245

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 H319  
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention  
Mentions de danger (CLP) : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
Conseils de prudence (CLP) : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
UFI : 6T1T-U1D8-E00H-0PCV  
Fermeture de sécurité pour enfants : Non applicable  
Indications de danger détectables au toucher : Non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

# EEZYM - SPRAY LIQUIDE VAISSELLE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
1-propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-FC18-18 acyl derivs, hydroxides, inner salts	(N° CAS) 97862-59-4 (N° CE) 931-296-8 (N° REACH) 01-2119488533-30	5 - 15	Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412
éthanol; alcool éthylique	(N° CAS) 64-17-5 (N° CE) 200-578-6 (N° Index) 603-002-00-5	1 - 5	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319
Alcools,C12-C14,éthoxylés,sels de sodium	(N° CAS) 68891-38-3 (N° CE) 500-234-8 (N° REACH) 01-2119488639-16	1 - 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318
butanone; éthylméthylcétone substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	(N° CAS) 78-93-3 (N° CE) 201-159-0 (N° Index) 606-002-00-3	< 0,1	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336

#### Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
1-propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-FC18-18 acyl derivs, hydroxides, inner salts	(N° CAS) 97862-59-4 (N° CE) 931-296-8 (N° REACH) 01-2119488533-30	( 4 =<C < 10) Eye Irrit. 2, H319 ( 10 =<C < 100) Eye Dam. 1, H318
Alcools,C12-C14,éthoxylés,sels de sodium	(N° CAS) 68891-38-3 (N° CE) 500-234-8 (N° REACH) 01-2119488639-16	( 5 =<C < 10) Eye Irrit. 2, H319 ( 10 =<C < 100) Eye Dam. 1, H318

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS d'exposition ou d'un malaise: Consulter un médecin. Si possible montrer cette fiche au docteur. A défaut montrer l'emballage ou l'étiquette.
Premiers soins après inhalation	: Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: Toux.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Rougeurs, douleur. Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Rougeurs, douleur.
Symptômes/effets après ingestion	: Douleurs abdominales, nausées. Troubles gastro-intestinaux.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Tous les agents d'extinction sont autorisés.
Agents d'extinction non appropriés	: Aucun(e).

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Non inflammable.
Danger d'explosion	: Le produit n'est pas explosif.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

# EEZYM - SPRAY LIQUIDE VAISSELLE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Évacuer la zone. Isoler du feu, si possible, sans prendre de risques inutiles.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Protection individuelle. Voir rubrique 8.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu. Baliser la zone d'épandage et en interdire l'accès aux personnes non autorisées.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Protection individuelle. Voir rubrique 8.

Procédures d'urgence : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Endiguer le produit pour le récupérer.

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

Autres informations : Les épandages peuvent être glissants.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 8.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Conserver hors de portée des enfants.

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Température de stockage : 4 - 25 °C

Lieu de stockage : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver hors de portée des enfants.

Matériaux d'emballage : PEHD.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### éthanol; alcool éthylique (64-17-5)

##### Belgique - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

Nom local	Alcool éthylique # Ethanol
Valeur limite (mg/m <sup>3</sup> )	1907 mg/m <sup>3</sup>
Valeur seuil (ppm)	1000 ppm

##### butanone; éthylméthylcétone (78-93-3)

##### UE - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

Nom local	Butanone
IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	600 mg/m <sup>3</sup>
IOELV TWA (ppm)	200 ppm
IOELV STEL (mg/m <sup>3</sup> )	900 mg/m <sup>3</sup>
IOELV STEL (ppm)	300 ppm
Référence réglementaire	COMMISSION DIRECTIVE 2000/39/EC

# EEZYM - SPRAY LIQUIDE VAISSELLE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Belgique - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Butanone # 2-Butanon
Valeur limite (mg/m <sup>3</sup> )	600 mg/m <sup>3</sup>
Valeur seuil (ppm)	200 ppm
Valeur courte durée (mg/m <sup>3</sup> )	900 mg/m <sup>3</sup>
Valeur courte durée (ppm)	300 ppm
Référence réglementaire	Koninklijk besluit/Arrêté royal 02/09/2018

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

#### Vêtements de protection - sélection du matériau:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

#### Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. (EN 374)

#### Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité. Protection oculaire (standard EN 166)

#### Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

#### Protection des voies respiratoires:

Aucune n'est nécessaire.

#### Protection contre les dangers thermiques:

Aucune mesure spécifique nécessaire.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement.

#### Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Incolore.
Odeur	: parfumée.
Seuil olfactif	: Non testé
pH	: 7,5 - 8,5
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Non testé
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Non testé
Point de fusion	: Le produit n'a pas été testé
Point de congélation	: Le produit n'a pas été testé
Point d'ébullition	: Le produit n'a pas été testé
Point d'éclair	: Le produit n'a pas été testé
Température critique	: Le produit n'a pas été testé
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Le produit n'a pas été testé
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable Ininflammable.
Pression de vapeur	: Non testé
Pression de vapeur à 50 °C	: Le produit n'a pas été testé
Pression critique	: Le produit n'a pas été testé
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Le produit n'a pas été testé
Densité relative	: 0,985 - 1,085

# EEZYM - SPRAY LIQUIDE VAISSELLE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Densité relative de saturation mélange vapeur/air	: Non applicable
Masse volumique	: Non applicable
Densité relative de gaz	: Non applicable
Solubilité	: Produit très soluble dans l'eau.
Log Pow	: Le produit n'a pas été testé
Log Kow	: Le produit n'a pas été testé
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Le produit n'a pas été testé
Propriétés explosives	: Non applicable.
Propriétés comburantes	: Non applicable.
Limites d'explosivité	: Non applicable

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

### 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, peut se décomposer : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

#### Alcools, C12-C14, éthoxylés, sels de sodium (68891-38-3)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
----------------	--------------

#### éthanol; alcool éthylique (64-17-5)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (ppm)	> ppm
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	> 20 mg/l/4h

#### butanone; éthylméthylcétone (78-93-3)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 7,5 - 8,5
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 7,5 - 8,5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

#### éthanol; alcool éthylique (64-17-5)

Groupe IARC	1 - Cancérogène pour l'homme
-------------	------------------------------

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
-------------------------------	--------------

# EEZYM - SPRAY LIQUIDE VAISSELLE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

#### Alcools,C12-C14,éthoxylés,sels de sodium (68891-38-3)

CL50, Poisson, <i>Leuciscus idus</i> (aunée dorée)	1-10 mg/l (96 heures)
--	-----------------------

#### éthanol; alcool éthylique (64-17-5)

CL50 poisson 1	> 100 mg/l <i>Leuciscus idus</i> (aunée dorée) (48 heures)
----------------	--

CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l <i>Daphnia magna</i> ( 24 heures)
----------------	--

EC50 72h algae 1	> 100 mg/l
------------------	------------

EC50, daphnie	> 100 mg/l (24 heures)
---------------	------------------------

#### butanone; éthylméthylcétone (78-93-3)

CL50 poisson 1	> 100 mg/l <i>Leuciscus idus</i> (aunée dorée) (48 heures)
----------------	--

CL50 poissons 2	2990 mg/l <i>Pimephales promelas</i>
-----------------	--------------------------------------

CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l
----------------	------------

EC50 72h algae 1	1972 mg/l <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>
------------------	--

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

##### EEZYM - SPRAY LIQUIDE VAISSELLE

Persistance et dégradabilité	Pas de données disponibles.
------------------------------	-----------------------------

#### Alcools,C12-C14,éthoxylés,sels de sodium (68891-38-3)

Biodégradation	> 70 % (méthode OCDE 302B)
----------------	----------------------------

#### éthanol; alcool éthylique (64-17-5)

Biodégradation	> 100 % (méthode OCDE 301D)
----------------	-----------------------------

#### butanone; éthylméthylcétone (78-93-3)

Biodégradation	98 % (méthode OCDE 301D)
----------------	--------------------------

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

##### EEZYM - SPRAY LIQUIDE VAISSELLE

Log Pow	Le produit n'a pas été testé
---------	------------------------------

Log Kow	Le produit n'a pas été testé
---------	------------------------------

Potentiel de bioaccumulation	Peu ou non bioaccumulable.
------------------------------	----------------------------

#### éthanol; alcool éthylique (64-17-5)

Log Pow	- 0,35
---------	--------

#### 12.4. Mobilité dans le sol

##### EEZYM - SPRAY LIQUIDE VAISSELLE

Ecologie - sol	Soluble dans l'eau.
----------------	---------------------

# EEZYM - SPRAY LIQUIDE VAISSELLE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### EEZYM - SPRAY LIQUIDE VAISSELLE

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Peuvent être éliminées dans une station d'épuration des eaux usées.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Lorsqu'ils sont totalement vides, les récipients sont recyclables comme tout autre emballage.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: 20 01 30 - détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29
Code R/ Code D	: D9 - Traitement physico-chimique non spécifié ailleurs dans la présente annexe, aboutissant à des composés ou à des mélanges qui sont éliminés selon l'un des procédés numérotés D 1 à D 12 (par exemple, évaporation, séchage, calcination)

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non applicable

#### Transport maritime

Non applicable

#### Transport aérien

Non applicable

#### Transport par voie fluviale

Non applicable

#### Transport ferroviaire

Non applicable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

# EEZYM - SPRAY LIQUIDE VAISSELLE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (UE) N° 649/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Fragrances allergisantes > 0,01%:	
(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène citral	
Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:	
Composant	%
agents de surface amphotères	5-15%
agents de surface anioniques	<5%
enzymes	
parfums	
LIMONENE	
CITRAL	

### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance ou ce mélange par le fournisseur

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.